



## DEMANDE DE PRIX (RFQ)

RFQ Référence : RFQ 2022-67 : Recrutement d'un bureau d'études en charge de l'évaluation finale du projet « Appui à la sécurité communautaire et à la réforme Institutionnelle du secteur de la sécurité»	Date: 21 July 2022
---	--------------------

## SECTION 1 : DEMANDE DE PRIX (RFQ)

Le PNUD vous invite à remettre votre offre de prix pour la fourniture de services, conformément à l'annexe 1 de la présente RFQ.

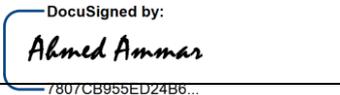
Cette demande de prix comprend les documents suivants :

- Section 1 : Cette lettre d'invitation
- Section 2 : RFQ Instructions et Données
- Annexe 1 : Calendrier des exigences
- Annexe 2 : Formulaire de soumission de l'Offre
- Annexe 3 : Offre technique et financière

Lors de la préparation de votre devis, veuillez suivre les instructions et données de la RFQ. Veuillez noter que les devis doivent être présentés à l'aide de l'annexe 2 : Formulaire de soumission de l'Offre et Annexe 3 : Offre technique et financière, selon la méthode et à la date et l'heure indiquées en Section 2. Il est de votre responsabilité de veiller à ce que votre devis soit soumis avant la date limite. Les offres reçues après la date limite de soumission, pour quelque raison que ce soit, ne seront pas prises en considération pour évaluation.

Nous vous remercions et espérons recevoir votre offre.

Préparé par:

Signature:  7807CB955ED24B6...

Nom: Ahmed Ammar  
Titre: Associé aux achats  
Date: 21/07/2022

<b>SECTION 2 : INSTRUCTIONS ET DONNÉES DE LA RFQ</b>  <b>Introduction</b>	<p>Les soumissionnaires doivent respecter toutes les exigences de la présente RFQ, y compris les modifications apportées par écrit par le PNUD. Cette RFQ est menée conformément à la <a href="#">UNDP Programme and Operations Policies and Procedures (POPP) on Contracts and Procurement</a></p> <p>Toute offre soumise sera considérée comme une offre par le soumissionnaire et ne constitue pas ou n'implique pas son acceptation par le PNUD. Le PNUD n'est pas tenu d'attribuer un contrat à un soumissionnaire à la suite de la présente RFQ.</p> <p>Le PNUD se réserve le droit d'annuler le processus d'approvisionnement à tout moment sans aucune responsabilité pour le PNUD, sur avis aux soumissionnaires ou publication d'un avis d'annulation sur le site Web du PNUD.</p>
<b>Date limite de soumission de l'offre</b>	<p>Le lundi 15 août 2022 à 16h30, heure de Tunis</p> <p>En cas de doute quant au fuseau horaire dans lequel l'offre doit être soumise, <a href="http://www.timeanddate.com/worldclock/">http://www.timeanddate.com/worldclock/</a>.</p> <p>Pour la soumission eTendering - comme indiqué dans le système eTendering. Notez que le fuseau horaire du système se situe dans le fuseau horaire EST/EDT (New York).</p>
<b>Méthode de soumission</b>	<p>Les offres doivent être soumises comme suit :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Adresse e-mail dédiée</p> <p>Adresse de soumission: <a href="mailto:procurement.tn@undp.org">procurement.tn@undp.org</a></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Format de fichier: PDF</li> <li>▪ Les noms de fichiers doivent être d'une longueur maximale de 60 caractères et ne doivent contenir aucune lettre ou caractère spécial autre que celui de l'alphabet/clavier latin.</li> <li>▪ Tous les fichiers doivent être exempts de virus et non corrompus.</li> <li>▪ Taille du fichier maximal par transmission : 10 MB</li> <li>▪ Objet obligatoire de l'e-mail : <b>RFQ 2022-67 : Evaluation finale du projet «Appui à la sécurité communautaire et à la réforme Institutionnelle du secteur de la sécurité »</b></li> <li>▪ Plusieurs courriels doivent être clairement identifiés en indiquant dans la ligne d'objet « e-mail no X de Y », et l'email final « Y de Y ».</li> <li>▪ Il est recommandé que l'Offre complète soit consolidée en aussi peu d'attachement que possible.</li> </ul>
<b>Coût de préparation du devis</b>	<p>Le PNUD n'est pas responsable des coûts associés à la préparation et à la présentation d'un devis par un fournisseur, quel que soit le résultat ou la façon de procéder au processus de sélection.</p>
<b>Code de conduite des fournisseurs, fraude, corruption,</b>	<p>Tous les fournisseurs potentiels doivent lire le Code de conduite des fournisseurs des Nations Unies et considérer qu'il fournit les normes minimales attendues des fournisseurs de l'ONU. Le Code de conduite, qui comprend des <b>principes sur le travail, les droits de la personne, l'environnement et la conduite éthique</b>, peut être trouvé à l'article : <a href="https://www.un.org/Depts/ptd/about-us/un-supplier-code-conduct">https://www.un.org/Depts/ptd/about-us/un-supplier-code-conduct</a></p> <p>En outre, le PNUD applique strictement une politique de tolérance zéro à l'égard des pratiques interdites, y compris la fraude, la corruption, la collusion, les pratiques contraires à l'éthique ou non professionnelles et l'obstruction des fournisseurs du PNUD et exige que tous les soumissionnaires/fournisseurs respectent les normes d'éthique les plus élevées pendant le processus d'approvisionnement et la mise en œuvre des contrats. La politique antifraude du PNUD se trouve à l'adresse : <a href="http://www.undp.org/content/undp/en/home/operations/accountability/audit/office_of_audit_andinvestigation.html#anti">http://www.undp.org/content/undp/en/home/operations/accountability/audit/office_of_audit_andinvestigation.html#anti</a></p>
<b>Cadeaux et hospitalité</b>	<p>Les soumissionnaires/vendeurs ne doivent pas offrir de cadeaux ou d'hospitalité de quelque nature que ce soit aux membres du personnel du PNUD, y compris des voyages récréatifs à des événements sportifs ou culturels, des parcs à thème ou des offres de vacances, de transport ou d'invitations à des déjeuners extravagants, des dîners ou autres. Conformément à cette politique, le PNUD : a) rejette une offre s'il détermine que le soumissionnaire choisi s'est livré à des pratiques corrompues ou frauduleuses en concurrence pour le contrat en question ; b) Déclare un vendeur inéligible, indéfiniment ou pour une période indiquée, pour obtenir un contrat s'il détermine à tout moment que le vendeur s'est livré à des pratiques corrompues ou frauduleuses en concurrence ou dans l'exécution d'un contrat du PNUD.</p>
<b>Conflit d'intérêts</b>	<p>Le PNUD exige de chaque fournisseur éventuel d'éviter et de prévenir les conflits d'intérêts, en divulguant si vous, ou l'un de vos affiliés ou de votre personnel, avez participé à la préparation des exigences, de la conception, des spécifications, des estimations de coûts et d'autres renseignements utilisés dans la</p>

	<p>présente RFQ. Les soumissionnaires doivent éviter strictement les conflits avec d'autres affectations ou leurs propres intérêts, et agir sans tenir compte des travaux futurs. Les soumissionnaires jugés en conflit d'intérêts seront disqualifiés.</p> <p>Les soumissionnaires doivent divulguer dans leur offre leur connaissance des éléments suivants : a) Si les propriétaires, les copropriétaires, les dirigeants, les administrateurs, les actionnaires majoritaires, de l'entité soumissionnaire ou du personnel clé qui sont des membres de la famille du personnel du PNUD impliqués dans les fonctions d'approvisionnement et/ou le gouvernement du pays ou tout partenaire d'exécution recevant des biens et/ou des services en vertu de la présente RFQ.</p> <p>L'éligibilité des soumissionnaires qui appartiennent en totalité ou en partie au Gouvernement est subordonnée à l'évaluation et à l'examen ultérieurs par le PNUD de divers facteurs tels que l'enregistrement, le fonctionnement et la gestion en tant qu'entité commerciale indépendante, l'étendue de la propriété ou de l'action du gouvernement, la réception de subventions, le mandat et l'accès à l'information concernant la présente RFQ, entre autres. Les conditions qui peuvent entraîner un avantage indu par rapport aux autres soumissionnaires peuvent entraîner le rejet éventuel de la soumission.</p>
<b>Conditions générales du contrat</b>	<p>Tout bon de commande ou tout contrat qui sera émis à la suite de la présente RFQ est soumis aux conditions générales du contrat</p> <p>Sélectionnez le GTC applicable :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> <a href="#">General Terms and Conditions for de minimis contracts (services only, less than \$50,000)</a></p> <p>Les conditions applicables et d'autres dispositions sont disponibles sur <a href="#">UNDP/How-we-buy</a></p>
<b>Conditions spéciales du Contrat</b>	<p><input checked="" type="checkbox"/> Annulation du PO/Contrat si la livraison/l'achèvement est retardé de [15 jours]</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Autres : Les dommages et intérêts Seront appliqués comme suit : Pourcentage du prix contractuel par jour de retard et ce, à compter de la date prévue de remise du livrable : 0.2%</p>
<b>Éligibilité</b>	<p>Un vendeur qui sera engagé par le PNUD ne peut être suspendu, radié ou autrement identifié comme inéligible par une Organisation des Nations Unies, le Groupe de la Banque mondiale ou toute autre Organisation internationale. Les fournisseurs sont donc tenus de divulguer au PNUD s'ils sont soumis à une sanction ou à une suspension temporaire imposée par ces organisations. Un manquement à cette instruction peut entraîner la résiliation d'un contrat ou d'un PO délivré ultérieurement au vendeur par le PNUD.</p> <p>Il incombe au soumissionnaire de veiller à ce que ses employés, membres de coentreprises, sous-traitants, fournisseurs de services, fournisseurs et/ou leurs employés satisfassent aux critères d'admissibilité établis par le PNUD.</p> <p>Les soumissionnaires doivent avoir la capacité juridique de conclure un contrat les liant au PNUD et de livrer dans le pays, ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé</p>
<b>Devise de l'Offre</b>	L'offre sera établie en TND (ou USD/EUR pour les soumissionnaires internationaux )
<b>Joint-Venture, Consortium ou Association</b>	<p>Si le soumissionnaire est un groupe de personnes morales qui formeront ou ont formé une coentreprise (JV), un consortium ou une association pour l'offre, ils confirmeront dans leur offre que : (i) ils ont désigné une partie pour agir en tant qu'entité principale, dûment investie de l'autorité de lier légalement les membres de la JV, du Consortium ou de l'Association conjointement, qui sont mis en évidence par un accord dûment notarié entre les entités juridiques et présentés avec la soumission; ii) s'ils obtiennent le contrat, le contrat sera conclu, par et entre le PNUD et l'entité principale désignée, qui représentera pour et pour le compte de toutes les entités membres comprenant la coentreprise, le consortium ou l'association.</p> <p>Se référer aux articles 19 à 24 sous <a href="#">Solicitation policy</a> pour plus de détails sur les dispositions applicables sur les coentreprises, consortium ou association.</p>
<b>Une seule offre</b>	<p>Le soumissionnaire (y compris l'entité principale au nom des membres individuels d'une coentreprise, d'un consortium ou d'une association) ne soumet qu'une seule offre, soit en son nom propre, soit, si une coentreprise, un consortium ou une association, en tant qu'entité principale de cette coentreprise, consortium ou association.</p> <p>Les soumissions présentées par deux (2) ou plusieurs soumissionnaires sont toutes rejetées s'il s'agit de l'une des soumissions suivantes :</p> <p>a) ils ont au moins un associé, un administrateur ou un actionnaire de contrôle en commun ; b) l'un d'entre eux reçoit ou a reçu une subvention directe ou indirecte de l'autre ou des autres ; ou</p> <p>b) ils ont le même représentant légal aux fins du présent RFQ ;</p>

	<p>c) ils ont une relation entre eux, directement ou par l'intermédiaire de tiers communs, qui les met en mesure d'avoir accès à de l'information ou d'influencer sur la soumission d'un autre soumissionnaire au sujet de ce processus de RFQ ; ou</p> <p>d) ils sont sous-traitants de l'offre de l'autre, ou un sous-traitant d'une offre soumet également une autre offre sous son nom en tant que soumissionnaire principal ;</p> <p>e) certains membres clés du personnel proposés pour faire partie de l'équipe d'un soumissionnaire participent à plus d'une soumission reçue pour ce processus de la QRF. Cette condition relative au personnel ne s'applique pas aux sous-traitants inclus dans plus d'une offre.</p>
<b>Droits et taxes</b>	<p>Article II, Section 7, de la Convention sur les privilèges et immunités prévoit, entre autres, que l'Organisation des Nations Unies, y compris le PNUD en tant qu'organe subsidiaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, est exemptée de toutes les taxes directes, à l'exception des redevances pour les services publics, et est exemptée de restrictions douanières, de droits et de redevances de nature similaire pour les articles importés ou exportés pour son usage officiel. Toutes les cotations sont présentées déduction faite des impôts directs et des autres taxes et droits, sauf indication contraire ci-après :</p> <p>Tous les prix doivent :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Exclure la TVA et des autres taxes indirectes applicables</p>
<b>Langue de l'offre</b>	<p>Français</p> <p>Y compris la documentation comprenant les catalogues, les instructions et les manuels d'exploitation.</p>
<b>Documents à soumettre</b>	<p>Les soumissionnaires doivent inclure les documents suivants dans leur devis :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Annex 2 : Formulaire de soumission de devis dûment rempli et signé</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Annex 3 : Offre technique et financière dûment complétée et signée et conforme au cahier des exigences de l'annexe 1</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Profil de l'entreprise.</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Certificat d'enregistrement ;</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Liste et la valeur des projets réalisés au cours des 03 dernières années ainsi que les coordonnées du client qui peuvent être contactés pour obtenir de plus amples renseignements sur ces contrats ;</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Liste et valeur des projets en cours avec le PNUD et d'autres organisations nationales/multinationales avec les coordonnées des clients et le ratio d'achèvement actuel de chaque projet en cours ;</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Déclaration de performance satisfaisante (certificats) des 3 meilleurs clients en termes de valeur du contrat dans un domaine similaire ;</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> CV complets et signés pour le personnel clé proposé ;</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Note méthodologique (2 pages en français) + Chronogramme d'exécution</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Une déclaration écrite de non-inscription sur la liste 1267/1989 du Conseil de sécurité de l'ONU, sur la liste de la division des achats de l'ONU ou sur toute autre liste d'exclusion de l'ONU ;</p>
<b>Période de validité de l'offre</b>	<p>Les devis restent valables pour 90 jours à partir de la date limite pour la soumission de l'offre.</p>
<b>Variation de prix</b>	<p>Aucune variation des prix due à l'escalade, à l'inflation, à la fluctuation des taux de change ou à tout autre facteur du marché ne peut être acceptée à tout moment pendant la validité de l'offre et ce après la réception de ladite offre.</p>
<b>Soumissions partielles</b>	<p><input checked="" type="checkbox"/> Non autorisé</p>
<b>Soumissions alternatives</b>	<p><input checked="" type="checkbox"/> Non autorisé</p>
<b>Conditions de paiement</b>	<p><input checked="" type="checkbox"/> 30% à la validation de l'inception report</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> 30% à la validation de la version préliminaire du rapport</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> 40% à la validation du rapport final</p>
<b>Conditions de libération du Paiement</b>	<p><input checked="" type="checkbox"/> Acceptation écrite des biens, services et travaux, basé sur la pleine conformité aux exigences de la RFQ</p>
<b>Personne-ressource pour la correspondance, les notifications et les clarifications</b>	<p>Adresse e-mail: <a href="mailto:procurement.tn@undp.org">procurement.tn@undp.org</a></p> <p>Tout retard dans la réponse du PNUD n'est pas utilisé comme motif de prorogation du délai de présentation, à moins que le PNUD ne détermine qu'une telle prolongation est nécessaire et communique un nouveau délai aux proposant.</p>

<b>Clarifications</b>	Les demandes de clarification des soumissionnaires ne seront plus acceptées 05 jours avant la date limite de soumission. Les réponses à la demande de clarification seront communiquées par Email dès que possible.
<b>Méthode d'évaluation</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Le Contrat ou Bon de Commande sera attribué à l'offre la plus basse techniquement conforme
<b>Critères d'évaluation</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Respect total de toutes les exigences visées à l'annexe 1 <input checked="" type="checkbox"/> Acceptation complète des conditions générales du contrat
<b>Droit de ne pas accepter d'offres</b>	Le PNUD n'est pas tenu d'accepter un devis, ni d'attribuer un contrat ou un bon de commande
<b>Droit de modifier l'exigence au moment de l'attribution</b>	Au moment de l'attribution du contrat ou du bon de commande, Le PNUD se réserve le droit de modifier (augmenter ou diminuer) la quantité de services et/ou de marchandises, jusqu'à vingt-cinq pour cent (25% maximum) de l'offre totale, sans modification du prix unitaire ou d'autres modalités.
<b>Type de contrat à attribuer</b>	<input type="checkbox"/> Bon de Commande <input checked="" type="checkbox"/> <a href="#">Contract Face Sheet</a> (Biens et services)
<b>Date prévue pour l'attribution du contrat.</b>	25 août 2022
<b>Publication de l'attribution du contrat</b>	Le PNUD publiera les attributions de contrats d'une valeur de 100 000 USD et plus sur les sites Web du CO et du site Web global du PNUD.
<b>Politiques et procédures</b>	Cette RFQ est menée conformément aux <a href="#">UNDP Programme and Operations Policies and Procedures</a>
<b>Enregistrement UNGM</b>	Tout contrat résultant de cet exercice RFQ sera subordonné à l'enregistrement du fournisseur au niveau approprié sur le site Web du Marché mondial des Nations Unies (UNGM) à l'adresse suivante : <a href="http://www.ungm.org">www.ungm.org</a> . Le soumissionnaire peut toujours soumettre un devis même s'il n'est pas enregistré auprès de l'UNGM, toutefois, si le soumissionnaire est sélectionné pour l'attribution du contrat, le soumissionnaire doit s'inscrire à l'UNGM avant la signature du contrat.

## ANNEXE 1: CAHIER DES EXIGENCES

**A. INFORMATIONS GENERALES**

Projet	« Appui à la sécurité communautaire et à la réforme Institutionnelle du secteur de la sécurité »
Titre de la consultation	Un bureau d'études en charge de l'évaluation finale de projet
Période de mise en œuvre du projet	26 décembre 2019 – 31 décembre 2022
Budget total	4 920 597 USD
Bailleur	Pays-Bas , Canada, US-INL
Organisations UN en charge de la mise en œuvre	PNUD
Evaluation Type	Evaluation Finale de projet
Object de l'évaluation	Réaliser une évaluation finale du projet « Appui à la sécurité communautaire et à la réforme Institutionnelle du secteur de la sécurité » conformément aux normes de l'évaluation des Nations Unies (Normes et règles d'évaluation du groupe des Nations Unies pour l'évaluation-UNEG) , notamment celles du PNUD ( Guide d'évaluation du PNUD du Bureau indépendant d'évaluation (BIE) , révisé en Juin 2021)  Le principe « ne pas nuire » (Do No Harm) guidera le bureau d'études
Durée de la prestation	40 jours ouvrables à compter de la date de signature du contrat, étalés sur une période de 3 mois
Pays – zone d'intervention de la prestation	A distance et sur le terrain dans les 18 localités pilote ciblées par le projet, en fonction du développement de la situation sanitaire et selon les normes sanitaires en cours.
Langues requises Langue de rédaction du rapport	Français et arabe (littéraire ou tunisien parlé) Rapport : Français

**B. CONTEXTE**

Conformément aux priorités stratégiques définies par le Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNSDCF) et par les Programmes de Coopération du PNUD avec la Tunisie pour la période 2015-2020 Et pour la période 2021 et 2025, le PNUD se positionne pour accompagner la Tunisie dans la mise en place et le renforcement d'institutions transparentes, sous-tendues par un cadre législatif harmonisé et la mobilisation citoyenne qui garantissent un renforcement de l'état de droit, la protection des droits humains et la paix sociale en particulier pour les plus vulnérables.

L'approche préconisée vise à « bâtir la confiance pour renforcer la cohésion sociale et l'équité » à travers deux fils conducteurs suivants :

- (i) Accompagner les choix pour des politiques publiques performantes et tenant compte des risques ;
- (ii) Mener des actions pour contribuer à réduire les inégalités et améliorer la résilience de la Tunisie face aux crises et aux risques climatiques.

Ce projet s'intègre essentiellement sous les objectifs de développement durable (ODD) suivants :

- ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous
- ODD 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles
- ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

Le projet vient également répondre aux priorités nationales. En effet, malgré ses nombreuses étapes dans le processus de démocratisation, le pays reste confronté à différents défis qui compromettent les avancées enregistrées dans le processus de transition démocratique et affecte sa reprise économique générale ainsi que son processus de transition démocratique. En effet, la Tunisie est exposée à (i) la menace posée par la persistance de certains groupes terroristes en Tunisie, principalement dans les régions frontalières du pays, (ii) à des retards dans la mise en place de certaines réformes, notamment celle du secteur de la sécurité et (iii) à une dynamique de développement déséquilibrée privilégiant les zones urbaines ou péri-urbaines côtières aux zones rurales de l'intérieur du pays et marginalisant des pans entiers de la société tunisienne, en particulier les femmes.

Afin de contribuer à apporter une réponse préventive à ces défis, le projet d'« Appui à la sécurité communautaire et à la réforme Institutionnelle du secteur de la sécurité » vise à consolider et opérationnaliser la gouvernance et les réformes juridiques et institutionnelles du secteur de la sécurité en Tunisie à travers l'ancrage de l'approche tunisienne de police de proximité, la promotion des capacités du Ministère de l'Intérieur et de la résilience communautaire face à toutes les formes de criminalités et violences au sein de la communauté ainsi que l'intégration de l'approche genre et de l'égalité des chances dans tous les aspects organisationnels et opérationnels du travail sécuritaire.

Le projet intervient d'une part, à un niveau institutionnel et national, mais également à un niveau local et régional dans des localités pilotes<sup>1</sup> et dans le gouvernorat pilote de Médenine pour l'implantation de l'approche tunisienne de la police de proximité et sur les Unités Spécialisées en matière d'enquête sur les crimes de violences faites aux femmes et aux enfants.

Le projet, objet de cette évaluation, a été lancé en décembre 2019 et prendra fin en décembre 2022. Il vise l'atteinte des produits clés suivants :

- Produit 1 : Les institutions clés du Ministère de l'Intérieur et le cadre juridique et institutionnel du secteur de la sécurité sont renforcés ;
- Produit 2 : Le processus de modélisation et de généralisation de l'approche tunisienne de la police de proximité est renforcé ;
- Produit 3 : Les capacités de prévention de la violence au sein de la communauté sont renforcées ;
- Produit 4 : L'intégration de l'approche genre et de l'égalité des chances au sein du Ministère de l'Intérieur est consolidée.

Les principales parties prenantes dans le cadre du projet sont les suivantes :

- Le ministère de l'intérieur : en tant que partenaire dans la mise en œuvre du projet et son principal bénéficiaire direct. L'ensemble des corps du ministère sont impliqués directement dans la mise en œuvre à travers les groupes de travail constitués dans le cadre du projet (le groupe de travail inspection, le groupe de travail VFF, le groupe de travail cadre légal CLS, la mobile training team, etc) ainsi que le comité de pilotage en charge du suivi de la stratégie de l'intégration de l'approche genre et de l'égalité des chances au sein du ministère.
- Les comités locaux de sécurité communautaire (CLS) implantés dans les localités pilotes qui contribuent dans la mise en œuvre des activités relatives à l'approche de police de proximité et qui bénéficient d'autres part des activités de renforcement de capacités. Les comités locaux de sécurité incluent les forces de sécurité intérieures (FSI) , les autorités locales et la société civile locale.

---

<sup>1</sup> Bizerte sud ,Ferna , Marsa ouest , Sidi Hassine , Naassen , Manaret Hammamet, Sousse khezama, Sakiet Ezzit ,Sidi Ali Ben Oun , Médenine Nord, Médenine Sud, Boughrara ( Mednine Sud ), Sidi Makhlouf , Beni khedeche, Zarzis ,Houmet Souk, Midoun ,Ben Guerdane

- Les citoyen.nes au niveau des localités pilotes en tant que bénéficiaires directes de certaines activités mises en œuvre en partenariats avec les CLS mais également l'ensemble des citoyen.nes en tant que bénéficiaires finaux du projet.

A ce jour, le projet a pu dans le cadre de sa troisième phase de mise en œuvre apporter une contribution sur les axes suivants :

1) Renforcement de la redevabilité du secteur de la sécurité à travers la promotion des mécanismes de contrôle (Produit 1)

- Développement du cadre juridique et institutionnel : ce travail de fonds est mené par le groupe de travail « Inspection » composé de sept représentant.e.s des services de gouvernance et des inspections générales en charge de l'élaboration du texte juridique relatif aux CLS ; Une politique ministérielle relative aux inspections et à la gestion des plaintes ; Un guide de procédures opérationnelles standards d'inspection et de contrôle interne ; Un projet de code de conduite et de déontologie des inspecteur.rice.s et auditeurs ; Un Guide de procédures disciplinaires et Un projet de statut particulier pour les inspecteur.rice.s du Ministère de l'Intérieur. L'année 2022 sera dédiée à la finalisation de ces documents et à mener les consultations internes au sein du ministère pour aboutir à une version participative et garantir l'appropriation des nouveaux textes.

- Opérationnalisation des mécanismes de gestion du Ministère de l'Intérieur à travers la mise en place d'outils qui contribuent aux renforcement de la redevabilité, à l'amélioration du service fourni aux citoyens. Il s'agit notamment du tableau de bord de gestion qui a été généralisé à l'ensemble des postes du gouvernorat pilote de Médenine, mais également l'application relative gestion des plaintes, l'application de cartographie criminelle et PV électronique qui seront opérationnaliser pendant l'année 2022.

- Le renforcement des compétences des FSI et notamment des inspecteurs en matière de gouvernance de droit de l'Homme et de communication afin d'accompagner le changement qui se fait au niveau juridique et institutionnel afin de minimiser la résistance au changement qui accompagne nécessairement tous les projets de réforme et garantir l'appropriation.

2) L'approche tunisienne de la police de proximité est modélisée et généralisée au niveau des gouvernorats de Médenine, Gabès et Tataouine (Produit 2)

- Au-delà de la réhabilitation des postes pilotes au niveau des gouvernorats ciblés (Médenine en premier lieu en tant que gouvernorat pilote mais également Tataouine et Gabès) , la généralisation de l'approche de police de proximité inclus un volet important de renforcement de capacités des FSI en la matière et la mise en place des comités locaux de sécurité communautaire (CLS) en tant que mécanisme participatif qui contribue à la consolidation des 4 piliers de l'approche de police de proximité et qui portent sur (i) le partenariat (ii) le travail préventif et l'action orientée vers la résolution de problème (iii) la communication avec les citoyens et (iv) le service de qualité.

Il est prévu pour l'année 2022, de finaliser les travaux du poste de Police Zarzis Mouensa et d'un 20ème poste pilote qui sera dans le gouvernorat de Tataouine ou bien Gabès.

L'enjeu également cette année consiste à travailler d'une part sur l'autonomisation des CLS et leur professionnalisation en renforçant leurs capacités en matière de diagnostic et d'élaboration de plan d'action et la mise en œuvre d'action dans le cadre de ce dit plan mais également sur leur institutionnalisation à travers la finalisation des travaux sur le cadre légal CLS et sur le cadre référentiel relatif à l'implantation de la police de proximité (organigrammes, fiches de description des postes, des fonctions et des compétences, mise à jour des SOPs) .

- Le renforcement des capacités des FSI en matière de police de proximité notamment à travers la Mobile training team (MTT) mise en place au sein du MI pour assurer la durabilité de l'intervention.

- Le renforcement des structures chargées de l'accueil des citoyens à travers la réhabilitation d'espaces citoyens actuellement au nombre de 3 et auxquels viendront d'ajouter un 4ème à Djerba mais également à travers le renforcement de capacités des FSI en matière d'accueil et de communication interpersonnelle incluant l'élaboration participative de produits de connaissance qui pourront être utilisés par les MTT.

3) Les acteurs et actrices au niveau local disposent de capacités et d'outils renforcés pour mieux prévenir la violence au niveau communautaire (Produit 3)

Il s'agit essentiellement pour ce produit de renforcer les compétences des FSI et des CLS de manière générale en matière de prise en charge des femmes et enfants victimes de violence ( y compris la réhabilitation d'unités

spécialisées dans les enquêtes de crime de VFF) mais également à travers l'élaboration de diagnostics sur les phénomènes de violence dans l'espace public comme le Women Safety Audit ( WSA) entamé en 2021, et de la violence de les milieux sportif et scolaire à travers des mécanismes participatifs afin des dégager des actions concrètes qui pourront être mise en place à travers les CLS pour répondre aux défis identifiés.

4) Le Ministère de l'intérieur dispose d'une stratégie et de capacités pour renforcer l'intégration du genre et l'égalité des chances entre les sexes (Produit 4)

Ayant déjà appuyé le MI et notamment le comité de pilotage de la stratégie genre du ministère dans l'élaboration et de le plan sectoriel pendant les années 2020 et 2021, il s'agit au cours de cette année d'apporter un appui pour leur mise en œuvre à travers essentiellement le renforcement de capacités du comité de pilotage et des cellules sectorielles et commissions techniques pour assurer l'efficacité de la mise en œuvre de la stratégie et mais également son suivi et évaluation à travers la mise en place d'un mécanisme dédié.

Il est également question pendant l'année 2022, d'appuyer le ministère pour renforcer l'égalité des chances essentiellement en ce qui concerne l'accès aux postes de responsabilité, à travers le renforcement de l'égalité des chances dans la gestion des ressources humaines et la formation et développement des compétences de commandement et de gestion chez les femmes travaillant au MI qui ont été entamés en 2021. Il s'agit également pour cette année de continuer l'appui apporté à la participation active de la femme au sein du Ministère de l'Intérieur dans la prévention de l'extrémisme violent et sa contribution à la dissémination de la culture de la paix et de la cohésion sociale dans le cadre de résolution 1325.

Le document de projet, incluant la Théorie du changement et le cadre logique, peut être consulté en annexe.

## **C. OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION**

### **1. Objet de l'évaluation**

- Mesurer les effets des projets sur leurs populations cibles détaillés plus haut dans le contexte en tant que parties prenantes dans le cadre du projet. Il s'agit du ministère de l'intérieur, les comités locaux de sécurité communautaire et les citoyen.nes essentiellement ceux des localités pilotes. ;
- Identifier les résultats atteints - comparativement aux résultats prévus - pour la capitalisation et la dissémination des bonnes pratiques, tant au niveau interne (dispositif de suivi interne, structure et procédures) qu'externe (auprès des partenaires et bénéficiaires) ;
- Identifier les défis rencontrés, les moyens mis en œuvre pour les dépasser ainsi que les bonnes pratiques développées tout au long de la mise en œuvre ;
- Etudier/confirmer la pertinence de l'approche et des méthodologies adoptées au cours de l'exécution des projets en termes de : 1) alignement sur la politique nationale de consolidation de la paix et les priorités nationales de la Tunisie; 2) si le projet a capitalisé sur la valeur ajoutée des Nations Unies en Tunisie; 3) la mesure dans laquelle le projet a abordé des questions transversales telles que les conflits et la sensibilité au genre en Tunisie.
- Documenter les bonnes pratiques et dégager les leçons pour informer la suite de la mise en œuvre des projets et évaluer les opportunités de duplication et de portage à l'échelle des réalisations des projets dans d'autres régions du pays.
- Fournir des recommandations exploitables ainsi qu'une note de réflexion pour des améliorations et une programmation future.

## **D. PORTEE DE LA MISSION D'ÉVALUATION**

Le projet sera évalué par rapport à l'intention stratégique énoncée dans les documents de projet et en particulier leurs contributions aux résultats de développement du Programme de Coopération entre la Tunisie et le PNUD à l'horizon 2025.

L'évaluation finale portera non seulement sur les réalisations atteintes au niveau des produits sus indiqués du projet, mais aussi sur les processus de conception et de mise en œuvre et en tenant compte des contextes socio-économique et politique du pays. La période étudiée dans le cadre de cette évaluation correspond à la période de mise en œuvre du projet (Décembre 2019- Décembre 2022). Sur la base de l'analyse, l'évaluation

conclura sur des constatations, conclusions et recommandations stratégiques, techniques et organisationnelles pour :

- Accroître la performance de la mise en œuvre de l'intervention du PNUD dans la thématique de la réforme du secteur de la sécurité,
- Orienter la prise de décision au niveau du partenaire national ( le Ministère de l'Intérieur) dans le cadre de son programme de réforme notamment au niveau de initiatives pilotes qui seront amenées à être généralisées si leur impact positif est avérées (notamment au niveau des approches et des outils de travail),
- Renseigner les bailleurs de fonds et leur permettre d'intégrer les leçons apprises et les recommandations dans le processus de décision

Les questions d'évaluation sont basées sur les critères d'évaluation du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et du développement économique (OCDE) qui sont la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience et la durabilité. En 2019, l'OCDE/CAD a révisé ses critères d'évaluation et les a précisés tout en y ajoutant le critère de la cohérence<sup>2</sup>.

L'évaluation finale couvrira les zones géographiques couvertes<sup>3</sup> par le programme garantissant une représentation adéquate de chaque gouvernorat proportionnellement aux poids de l'intervention et des moyens mis en œuvre. Elle ciblera également les principales parties prenantes et bénéficiaires du projet indiqués plus haut.

#### E. Niveaux d'analyse et critères/questions de l'évaluation

L'évaluation indépendante finale sera menée en s'inspirant des directives du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (UNEG) pour la conduite des évaluations, de la politique du PNUD en matière d'évaluation, et en se référant aux sept critères de qualité standard des programmes du PNUD à savoir : Stratégie, Pertinence, Standards Environnementaux et Sociaux, Gestion et suivi, Efficience, Efficacité et durabilité & appropriation nationale.

Un focus genre devra être adopté tout au long de l'évaluation, afin d'analyser l'impact du projet sur le genre : négatif, neutre, positif.

Les questions d'évaluation (critères OCDE – DAC) définissent les informations minimales qui doivent être collectées au cours de la mission d'évaluation. Elles sont regroupées selon les objectifs attendus de l'évaluation. Ces questions ne sont pas exclusives, tout autre élément soulevé lors de l'étude pourra faire l'objet de réponses et recommandations de la part du bureau d'études. Les questions directrices clés qui seront retenues pour l'évaluation, devront être clairement décrites dans le rapport de démarrage (inception report) et convenues entre le PNUD, les différentes parties prenantes et les évaluateurs.

#### 1. Questions d'évaluation relatives aux critères définis dans le référentiel OCDE-DAC

##### ❖ Pertinence :

Ce critère porte à la fois sur les phases de conception et d'exécution du projet. Il évalue le degré de conformité du projet et de ses produits ou effets escomptés aux politiques et priorités nationales et locales et aux besoins des bénéficiaires visés. Ce critère englobe également la notion de réactivité, c'est-à-dire la capacité d'adaptation aux priorités, au contexte et aux besoins évolutifs et émergents. Un autre aspect important consiste à déterminer si les défis auxquels le projet était censé apporter des réponses étaient clairement définis, si ces objectifs étaient réalisables et si la relation entre les objectifs, les produits, les activités et les apports liés au projet était manifeste, logique et proportionnée compte tenu du contexte, des ressources disponibles et des délais fixés.

- Dans quelle mesure les projets ont-ils tenu compte des attentes des partenaires publics, de la société

<sup>2</sup> « De meilleurs critères pour de meilleures évaluations- Définitions adaptées et principe d'utilisation »

<https://www.oecd.org/fr/cad/evaluation/criteres-adaptees-evaluation-dec-2019.pdf>

<sup>3</sup> Bizerte sud ,Ferna , Marsa oeust , Sidi Hassine , Naassen , Manaret Hammamet, Sousse khezama, Sakiet Ezzit ,Sidi Ali Ben Oun , Médenine Nord, Médenine Sud, Boughrara ( Mednine Sud ), Sidi Makhlof , Beni khedech, Zarzis ,Houmet Souk, Midoun ,Ben Guerdane

civile tunisienne et des citoyen.nes en période de consolidation des acquis démocratiques ?

- Le projet était-il adapté aux besoins et aux priorités nationales et celles des groupes cibles / bénéficiaires et des différentes dynamiques sociales du pays ? Ont-ils été consultés lors de la conception et de la mise en œuvre du projet ?
- Dans quelle mesure le projet est en adéquation avec le mandat du PNUD et les priorités stratégiques définies par le Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNSDCF) et par les Programmes de Coopération du PNUD avec la Tunisie pour la période 2015-2020 Et pour la période 2021 et 2025 ?
- Dans quelle mesure l'appui du PNUD est-il pertinent pour la réalisation des ODD dans le pays ?
- Dans quelle mesure le projet était-il pertinent par rapport aux enjeux de mise en œuvre sur le terrain et a-t-il pris en compte les contraintes de mise en œuvre dès la conception ?
- La théorie du changement du projet a-t-elle clairement articulé des hypothèses sur les raisons pour lesquelles l'approche du projet devrait produire le changement souhaité ? La théorie du changement était-elle fondée sur des preuves ?
- La théorie du changement a-t-elle été affectée par les changements de contexte ? Si oui, dans quelle mesure le projet fut-il adapté ?
- Dans quelle mesure le Genre a-t-il été pris en compte et intégré dès la conception en tenant compte des spécificités du pays et du terrain ?

#### ❖ Efficiences :

Il s'agit de mesurer la manière dont les ressources ou les apports (tels que les fonds, les compétences et les délais impartis) sont convertis en résultats de façon optimale. Une initiative est efficace lorsqu'elle utilise les ressources de manière appropriée et économiquement viable pour générer les produits souhaités. L'efficacité est importante pour s'assurer que les ressources disponibles ont été utilisées à bon escient et mettre en évidence des usages plus efficaces de ces mêmes ressources.

- Quelle a été l'efficacité de la gestion : ressources RH, planification, analyse des risques, coordination au sein du projet Les fonds et activités du projet ont-ils été fournis en temps opportun et déployés d'une manière optimale pour atteindre les objectifs escomptés ?
- Dans quelle mesure l'approche de mise en œuvre du projet a-t-elle été efficace et réussie, y compris la durée prévue de mise en œuvre, la passation des marchés, le nombre de partenaires d'exécution et d'autres activités ?
- Dans quelle mesure l'équipe du projet a-t-elle communiqué avec les partenaires d'exécution, les parties prenantes et les bénéficiaires du projet sur ses progrès ?
- Dans quelle mesure et de quelle manière la visibilité du projet a été assurée et de quelles manières ?
- Dans quelle mesure les aspects liés au Genre et aux laissés pour compte (LNOB) ont-ils été au cœur de la mise en œuvre et en ont-ils guidé les modalités ?

#### ❖ Efficacité

Il s'agit de mesurer le degré de réalisation des résultats escomptés (produits ou effets) du projet ou l'importance des avancées enregistrées au titre de la réalisation des produits et des effets souhaités. Un autre aspect à prendre en compte au titre de ce critère est la mise en œuvre et la performance opérationnelle du projet.

- Dans quelle mesure les résultats escomptés ont-ils été réalisés ?
- Quels facteurs ont contribué à atteindre, ou ne pas atteindre, les résultats escomptés ?
- Dans quelle mesure les résultats ont-ils contribué à l'équité de genre ?
- Quels facteurs internes et externes ont contribué à la réalisation/échec de l'objectif, des résultats et des produits visés des projets ? Comment ?
- La stratégie de partenariat du PNUD a-t-elle été appropriée et efficace ?
- Dans quelle mesure le projet a pu s'adapter aux circonstances apportées par la crise du COVID-19 tout en respectant ses objectifs d'origine ?
- Le système de suivi du projet a-t-il correctement permis la collecte et la consolidation des données ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il collecté et utilisé correctement les données pour suivre les résultats ? Dans quelle mesure les données mises à jour ont-elles été utilisées pour gérer le projet ?

### ❖ Durabilité et appropriation

Il s'agit d'analyser dans quelle mesure les avantages liés au projet perdurent après l'arrêt de l'aide extérieure au développement. L'évaluation de la durabilité exige d'appréhender la présence de conditions sociales, économiques, politiques, institutionnelles et autres favorables et d'effectuer, sur la base de cette évaluation, des projections sur les capacités nationales à maintenir, gérer et garantir les résultats du développement à l'avenir.

- La conception de l'intervention comprenait-elle une stratégie de durabilité et de sortie de projet appropriée (y compris la promotion de l'appropriation nationale / locale, l'utilisation des capacités nationales, etc.) pour soutenir des changements positifs dans la réforme du secteur de la sécurité, après la fin du projet ?
- Dans quelle mesure les résultats atteints jusque-là sont-ils pérennes et vont permettre de générer d'autres résultats durant la suite des projets et au-delà ?
- Dans quelle mesure les mécanismes et politiques mis en place permettent-ils de pérenniser les résultats obtenus en matière d'égalité de genre, d'autonomisation des femmes, de droits fondamentaux et de développement humain ?
- Quelle est la force de l'engagement du gouvernement et particulièrement le ministère de l'Intérieur et des autres parties prenantes à pérenniser les résultats du projet et des initiatives, en particulier la participation des femmes et des jeunes aux processus de prise de décision, soutenus dans le cadre du projet ?
- Les actions des projets ont-elles permis aux professionnels impliqués de modifier leurs pratiques ?
- Dans quelle mesure l'interventions du projet prévoit-elle des stratégies de passage de relais bien conçues, bien planifiées et tenant compte des inégalités entre les sexes ?
- Comment les stratégies de passage de relais et la viabilité/durabilité peuvent-elles être renforcées, de manière à soutenir les bénéficiaires du projet (femmes, hommes et groupes marginalisés) ?

### ❖ Cohérence

Il s'agit d'analyser dans quelle mesure le projet est compatible avec les autres interventions menées en Tunisie en matière de réforme du secteur de la sécurité et/ou en partenariat avec le Ministère de l'Intérieur.

- Dans quelle mesure le projet tient-il compte dans sa conception des autres interventions menées par des acteurs nationaux et internationaux en matière de réforme du secteur de la sécurité ?
- Le PNUD a-t-il adopté des mesures pour assurer la complémentarité et la coordination du projet avec les interventions d'autres organismes et institutions qui appuie le ministère de l'intérieur dans sa démarche de réforme ?
- Quelle a été l'efficacité des partenariats et des synergies mis en œuvre pour assurer la réalisation des résultats ?
- Le PNUD a-t-il favorisé les synergies et coopération entre le projet et d'autres interventions qu'il mène dans le pays ?
- Dans quelle mesure le PNUD a-t-il cherché la complémentarité avec d'autres agences du Système des Nations Unies ?

### ❖ Impact

Il s'agit d'analyser dans quelle mesure le projet a produit, ou devrait produire, des effets transformateurs importants et de vaste portée, positifs ou négatifs, intentionnels ou non.

- Dans quelle mesure les actions des projets ont-elles généré des changements auprès des bénéficiaires finaux, et quelles évidences pourraient être identifiées ?
- Les actions des projets ont-elles permis aux professionnels impliqués de modifier leurs pratiques ?

## 2. Autres questions d'évaluation

### ❖ Suivi et évaluation

- Est-ce que le projet a mis en place un dispositif de suivi et évaluation qui permet de mesurer et/ou d'observer l'atteinte des résultats ?
- Est-ce que le projet assure un suivi périodique des risques ?
- Est-ce que le suivi des risques est pris en compte dans la planification et la mise en œuvre du projet et de ses activités à travers les mesures de mitigation proposées ?

### ❖ Innovation

- Dans quelle mesure l'approche du projet était-elle nouvelle ou innovante ? Peut-on tirer des leçons pour informer des approches similaires ailleurs ?

### ❖ Durée du projet

- La durée du projet était-elle adaptée pour l'atteinte des résultats attendus ? Pour assurer l'appropriation des parties prenantes ? pour assurer un engagement durable des bénéficiaires et obtenir un impact local et national ?

### ❖ Prise en compte des aspects de droits de l'Homme, des vulnérabilités et de l'inclusion

- Dans quelle mesure le projet se base sur une approche orientée sur les droits de l'Homme ?
- Dans quelle mesure le projet a adopté une approche inclusive dans sa conception et dans sa mise en œuvre ?
- Est-ce que l'aspect genre et la prise en compte des vulnérabilités ont été considérés dans la conception du projet et dans sa mise en œuvre ?

Il est attendu que les questions évaluatives liées aux critères de l'évaluation soient déclinées en recommandations par les consultants visant à informer le développement d'une nouvelle phase d'appui du PNUD à ses partenaires nationaux et à la société civile en Tunisie. Les recommandations en matière de genre devront figurer également.

## **F. METHODOLOGIE ET APPROCHE**

L'évaluation utilisera une approche participative dans laquelle des discussions et des enquêtes auprès des principales parties prenantes fourniront / vérifieront l'atteinte des résultats. Les propositions méthodologiques soumises par le bureau d'études doivent décrire l'approche proposée pour la collecte et l'analyse des données, en justifiant le choix et l'apport des méthodes par rapport aux questions de l'évaluation et aux groupes cibles. De manière générale, il faudra adopter une méthodologie mixte et intégrée, qui combine plusieurs méthodes de collecte et d'analyse des données et différents outils permettant de mesurer les impacts quantitatifs et qualitatifs.

La méthodologie doit être suffisamment solide pour assurer une haute qualité de l'évaluation, une triangulation des sources de données et une vérifiabilité des informations. Il est attendu que la méthodologie de l'évaluation inclue, mais ne se limite pas, aux outils suivants :

- Examen documentaire des documents clés dont la liste non exhaustive peut être consultée en annexe;
- Entretiens avec les principales parties prenantes, y compris l'équipe du PNUD, les fonctionnaires du ministère de l'intérieur, les membres des comités locaux de sécurité communautaires implantés dans les localités pilotes et les représentants des organisations de la société civile. Le bureau d'études garantira une participation égale entre les hommes et les femmes, entre les groupes d'âge, ainsi qu'entre les régions ciblées;  
Dans le cadre de ces entretiens, il faudra prévoir deux déplacements, un dans le gouvernorat pilote de Médenine afin de couvrir au moins trois différentes délégations, et un deuxième déplacement dans le gouvernorat de Jendouba.
- Examen systématique des données de suivi et des évaluations et évaluations internes ;
- Examen systématique des demandes d'éligibilité aux demandes de subventions ;

- Sondages en ligne adressés si nécessaire à un échantillon et indication du cadre d'échantillonnage si un échantillon est utilisé. Ce cadre doit inclure la taille et les caractéristiques de l'échantillon, le processus de sélection de l'échantillon, les critères de sélection de l'échantillon (par exemple aléatoire, raisonné, etc) et le cas échéant, comment les groupes de traitement et de comparaison ont été attribués et la mesure dans laquelle l'échantillon est représentatif de l'ensemble de la population cible, y compris une discussion sur les limites de l'échantillon pour la généralisation des résultats.

Les évaluateurs devront conduire et effectuer une analyse du financement pour répondre aux questions d'évaluation connexe. Le PNUD fournira les données de financement nécessaires pour appuyer l'analyse.

Afin d'assurer un maximum de validité et de fiabilité des données, et d'en favoriser l'utilisation, l'équipe d'évaluation veillera à assurer la triangulation des différentes sources de données. Les étapes et les méthodes d'analyse des données doivent être détaillées dans le rapport d'évaluation.

La méthodologie d'évaluation doit utiliser une approche sensible au genre et au principe d'inclusion. Ce point doit être développé dans le rapport d'évaluation incluant la façon dont laquelle les méthodes de collectes et d'analyse des données ont intégré les considérations de genre, l'utilisation de données désagrégées et la sensibilisation des divers groupes de parties prenantes. Tous les produits de l'évaluation doivent avoir une perspective de genre.

Les conclusions de l'évaluation doivent conduire à l'élaboration de recommandations spécifiques, pratiques et réalisables qui doivent être adressées aux utilisateurs visés.

L'approche méthodologique finale, y compris le calendrier des entretiens, les visites sur le terrain et les données à utiliser dans l'évaluation, sera clairement décrite dans le rapport initial et sera pleinement discutée et convenue entre le PNUD, les parties prenantes et l'évaluateur.

## **G. MODALITES DE MISE EN ŒUVRE**

Le bureau d'études devra compléter sa mission pour une durée totale de 40 jours ouvrables. Le travail sera effectué essentiellement à distance (exclusion faite des réunions de cadrage avec l'équipe de projet et les focus groups avec les partenaires)

Dans le cadre de ces entretiens, il faudra prévoir deux déplacements, un dans le gouvernorat pilote de Médenine afin de couvrir au moins trois différentes délégations, et un deuxième déplacement dans le gouvernorat de Jendouba.

Le PNUD se chargera des aspects logistiques relatifs à la tenue des focus groups (location de la salle, pauses-café si nécessaire), les évaluateurs se chargent de l'identification des participants sur la base des listes de contacts communiquées par l'équipe du projet. En cas de difficulté dans la mobilisation, l'équipe du projet pourra appuyer les évaluateurs dans les invitations des participants.

Les charges de transports et d'hébergement de l'équipe des évaluateurs sont à leur charge et devront être incluses dans l'offre financière.

Tous les livrables et les rapports seront envoyés et validés à distance suite à la prise en compte des commentaires qui seront également partagés par mail. Au besoin, une réunion de restitution peut être programmée pour clarifier et discuter les commentaires portant sur les livrables.

Pour le bon déroulement de la mission, le bureau d'études travaillera en étroite collaboration avec le Conseiller Technique Principal (CTP), l'équipe du projet (Chargée de suivi évaluation, les experts techniques et la gestionnaire du projet), la Responsable M&E du PNUD Tunisie, sous la supervision générale de la Représentante Résidente Adjointe du PNUD Tunisie qui fournira des orientations stratégiques à l'achèvement satisfaisant des livrables. Le CTP et l'équipe de projet aideront à relier le bureau d'études aux partenaires de développement, aux bénéficiaires et aux principales parties prenantes. La responsable M&E garantira l'assurance qualité et orientera le bureau d'études pour le respect des normes du PNUD.

Un groupe de référence de l'évaluation, composé par la responsable M&E du PNUD, et d'un représentant.e

du partenaire national, sera mis en place et aura pour rôle de :

- Offrir plusieurs points de vue et d'apporter des connaissances sur le sujet évalué lors de la conception de l'évaluation pour la rendre plus pertinente
- Donner leur avis à propos des constats préliminaires pour accroître leur validité ; à propos des recommandations pour améliorer leur faisabilité
- Faire la revue de la version préliminaire sera revue par le groupe de référence des évaluations,
- Etre consulté à tout moment de l'évaluation afin d'améliorer la pertinence, la qualité et la crédibilité des processus d'évaluation.

## **H. LIVRABLES**

Le prestataire devra fournir les livrables suivants :

- 1.** Rapport de démarrage : Le bureau d'études préparera un rapport de démarrage (inception report) pour affiner davantage les questions d'évaluation et détailler l'approche méthodologique, y compris les instruments de collecte de données, en consultation avec l'équipe technique du projet. Le rapport de démarrage doit être approuvé à la fois par les responsables de l'évaluation et l'équipe du projet avant le début de la collecte de données.

Le rapport de démarrage devra inclure les éléments clés suivants :

- Approche globale et méthodologie
- Principales lignes d'enquête et protocoles d'entretien
- Outils et mécanismes de collecte de données
- Liste proposée des personnes interrogées
- Un plan de travail et des échéanciers de remise des rapports
- Résultats attendus

- 2.** Rapport préliminaire de l'évaluation finale : Le bureau d'études préparera un rapport préliminaire d'évaluation allant de 40 à 60 pages sans les annexes. Le plan du rapport est fourni plus bas. La version préliminaire sera revue par le groupe de référence des évaluations, composé par le responsable M&E du PNUD, et d'un représentant.e du partenaire national. Les commentaires seront transmis au bureau d'études pour amélioration et proposition du rapport final

- 3.** Rapport d'évaluation final : Le bureau d'études soumettra le rapport final en français, qui reflètera la prise en compte des commentaires. Le rapport final devra être approuvé par le Représentant Résident du PNUD (ou son Adjoint.e).

Le modèle standard qui doit être suivis sont fournis plus bas. On s'attend à ce que les évaluateur.rices suivent les directives d'évaluation du PNUD et la liste de contrôle de qualité de l'UNEG<sup>4</sup> et s'assure que tous les critères de qualité sont respectés dans le rapport d'évaluation.

Le rapport final devra inclure résumé exécutif : Après la validation du rapport final, le bureau d'étude devra y inclure un résumé exécutif de 3 à 4 pages avec les principaux constats et recommandations issus de l'évaluation.

## **I. ÉTHIQUE DE L'ÉVALUATION**

L'évaluation finale du projet doit être réalisée selon les principes éthiques et les normes définies par le Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (GNUE), à savoir :

- Anonymat et confidentialité. L'évaluation doit respecter les droits des personnes qui fournissent des informations, en garantissant leur anonymat et la confidentialité.

---

<sup>4</sup> <http://www.unevaluation.org/document/detail/607>

- Responsabilité. Le rapport doit faire état de tous les conflits ou divergences d'opinions ayant pu se manifester entre les consultant.es et les dirigeants du projet concernant les conclusions et/ou recommandations de l'évaluation. L'ensemble de l'équipe doit confirmer les résultats présentés, les éventuels désaccords devant être indiqués.
- Intégrité. Les évaluateurs.trices se doivent de mettre en évidence les questions qui ne sont pas expressément mentionnées dans les TdRs, afin d'obtenir une analyse plus complète du programme.
- Indépendance. Les consultant.es doivent veiller à rester indépendant.es vis-à-vis du programme examiné, et ils/elles ne devront pas être associé.es à sa gestion ou à quelque élément de celle-ci.
- Incidents. Si des problèmes surviennent au cours du travail de terrain, ou à tout autre moment de l'évaluation, ils doivent être immédiatement signalés à l'équipe du projet. Si cela n'est pas fait, l'existence de tels problèmes ne pourra en aucun cas être utilisée pour justifier l'impossibilité d'obtenir les résultats prévus par le PNUD dans les présents termes de référence.
- Validation de l'information. Les consultant.es se doivent de garantir l'exactitude des informations recueillies lors de la préparation des rapports et sera responsable de l'information présentée dans le rapport final
- Propriété intellectuelle. En utilisant les différentes sources d'information, les consultant.es se doivent de respecter les droits de propriété intellectuelle des institutions et des communautés examinées.

## J. PLANNING DE MISE EN OEUVRE ET MODALITES DE PAIEMENT

### 1. Planning indicatif de mise en œuvre

Etape	Délais	Responsable
Organisation de la réunion de debriefing en présence de l'équipe du projet et de la M&E du bureau du PNUD	Au plus tard une semaine après la signature du contrat	Le point focal au sein du projet à évaluer
Livrable 1 : Inception report	10 jours ouvrables après le briefing	Le cabinet d'études
Envoi des commentaires sur l'inception rapport	7 jours après la réception de l'inception report	Le point focal au sein du projet à évaluer en coordination avec la M&E du bureau du PNUD
Envoi de la version modifiée de l'inception report	5 jours après la réception des commentaires	Le cabinet d'études
Validation de l'inception report	5 jours la reception de la version modifiée de l'inception report	M&E du bureau du PNUD
La tenue des entretiens et focus groups (y compris la visite de terrain)	Dès la validation de l'inception report	Volet logistique : le PNUD Aspect technique : le cabinet d'études
Livrable 2 : Rapport final version préliminaire	25 jours ouvrables après la validation du inception report	Le cabinet d'études

Envoi des commentaires sur la version préliminaire du rapport final	10 jours après la réception du rapport	Le point focal au sein du projet à évaluer en coordination avec la M&E du bureau du PNUD
Livrable 3 : Rapport final	5 jours ouvrables après l'envoi des commentaires sur le rapport préliminaire	Le cabinet d'études
Validation du rapport final	10 jours après la réception de la version revue du rapport final	la M&E du bureau du PNUD

## 2. Modalité de paiement

Livrable	Nombre de jours de travail	% de paiement
Inception report	12 jours	30% à la validation de l'inception report
Rapport final version préliminaire	12 jours	30% à la validation de la version préliminaire du rapport
Rapport final	16 jours	40% à la validation du rapport final

### K. Bureau d'études, Composition de l'équipe en charge de l'évaluation et compétences requises

Le PNUD cherche à recruter un prestataire de services (cabinet d'études), avec une équipe d'évaluation constituée d'un maximum de 2 personnes clés. L'équipe sera dirigée par un chef d'équipe qui est un spécialiste de l'évaluation crédible doté des compétences techniques adéquates pour diriger le travail. Le prestataire de services est fortement encouragé à avoir au moins un membre féminin dans l'équipe d'évaluation

#### - Critères requis pour le cabinet d'études

Le bureau d'études doit justifier d'au moins 05 années d'existence et au moins 03 expériences similaires incluant plus spécifiquement des expériences en matière de collecte et d'analyse de données quantitatives et qualitatives, l'utilisation des méthodes mixtes en matière d'évaluation.

#### - Critères requis pour les membres de l'équipe d'évaluation

L'équipe proposée par le bureau d'études devra se composer d'au moins DEUX membres :

##### 1- Une personne Cheffe de file qui doit satisfaire les critères suivants :

- Être titulaire d'un Diplôme universitaire en administration publique, droit, développement international, discipline connexe.
- Maîtriser la langue Française, ainsi que l'arabe (dialecte tunisien ou arabe littéraire).
- Démontrer une bonne connaissance des zones d'intervention du projet, de la langue et des traditions et cultures locales avec au moins 03 expériences d'intervention dans les régions du Sud du pays.
- Démontrer une expérience en Evaluation et entretiens semi-dirigés avec au moins 05 expériences similaires.
- Démontrer une connaissance des thématiques et/ou évaluation en lien avec la gouvernance et le genre

de manière générale et en particulier dans la thématique de la réforme du secteur de la sécurité, les politiques et les stratégies d'intégration du genre et l'égalité des chance et/ou la prévention et la lutte contre la violence faite aux femmes, la résilience communautaire et/ou la prévention de l'extrémisme violent, avec au moins 03 expériences dans ces domaines.

- Une expérience avec le système des Nations Unies serait un atout.
- 2- Une deuxième personne ressource qui doit satisfaire les critères suivants :
- Être titulaire d'un Diplôme universitaire en administration publique, droit, développement international, discipline connexe.
  - Maîtriser la langue Française, ainsi que l'arabe (dialecte tunisien)
  - Démontrer une bonne connaissance des zones d'intervention du projet, de la langue et des traditions et cultures locales avec au moins 02 expériences d'intervention dans les régions du Sud du pays
  - Démontrer une expérience en Evaluation et entretiens semi-dirigés avec une participation à au moins 03 expériences similaires
  - Démontrer une connaissance des thématiques et/ou évaluation en lien avec la gouvernance et le genre de manière générale et en particulier dans les politiques et les stratégies d'intégration du genre et l'égalité des chance et/ou la prévention et la lutte contre la violence faite aux femmes et/ou la résilience communautaire, avec au moins 02 expérience dans ces domaines.
  - Une expérience en matière de la réforme du secteur de la sécurité serait un atout.
  - Une expérience avec le système des Nations Unies serait un atout.

Le bureau d'études fournira les CV des deux personnes détaillant leurs expériences en lien avec les critères susmentionnés.

La répartition des tâches entre les membres de l'équipe pourra se faire comme suit :

Chef.fe de l'équipe de l'évaluation	Membre de l'équipe ( spécialiste en suivi et évaluation)
Conduire le processus/mission de l'évaluation y compris la communication de toutes les informations requises avec le gestionnaire de l'évaluation	Appuyer le.la chef.fe d'équipe d'évaluation dans la collecte et la revue documentaire Fournir des contribution technique et thématique dans le cadre de l'évaluation globale
Finaliser la conception de la recherche et les questions en fonction des commentaires et la finalisation du rapport final	Appuyer l'élaboration de la méthodologie et la conception de la mission et dans les questions de l'évaluation Sur la base de l'inception report validé, appuyer dans la coordination de la collecte de données, l'organisation et la mise en œuvre des entretiens et les focus groups et la documentation des informations clés des interviews et dans la saisi des données
Diriger la coordination et la conduire la collecte et l'analyse des données, : information clés des interviews, les discussions des focus groups, etc.	Appuyer dans la collecte et l'analyse des données y compris lors des interviews sur le terrain, les focus group et les discussions
Analyser les données élaborer le draft du rapport final, préparation, consolidation, soumissions et présentation des résultats	Analyser les données et appuyer dans la rédaction du rapport final Appuyer dans la présentation des résultats

## L. SOUMISSION DES DOCUMENTS & EVALUATION DES OFFRES

Les bureaux d'études intéressés par cette consultation doivent soumettre les documents suivants :

- 1- Documents administratifs tels que listés dans la section 2 du présent document
- 2- Documents techniques
  - Une proposition courte de méthodologie de travail (pas plus que quatre pages en langue française) comprenant un chronogramme d'exécution

- CV des deux membres de l'équipe qui seront affectés à cette mission

### 3- Offre financière selon le modèle de l'annexe 3

#### **M.** Format du rapport d'évaluation :

Le résultat attendu de l'évaluation est un rapport complet rédigé en Français qui comprend également des recommandations et des suggestions pour l'amélioration du programme. Le plan du rapport doit être conforme aux directives d'évaluation du PNUD. Le rapport final doit être conforme à la liste de contrôle de la qualité du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (UNEG) pour les rapports d'évaluation. Le rapport doit inclure (mais sans s'y limiter) les éléments suivants :

- Résumé Exécutif
- Introduction / contexte
- Objectifs du programme et son contexte de développement
- Objectif et portée de l'évaluation
- Approche et méthodes d'évaluation :
  - o Sources de données, procédures et instruments de collecte de données
  - o Analyse des données
  - o Principales limites de la méthodologie (y compris les mesures prises pour les atténuer)
- Résultats
  1. Efficacité du programme
  2. Pertinence
  3. Efficacité
  4. Durabilité
  5. Durée, innovation et cohérence du projet
  6. Suivi et évaluation (y compris la gestion des risques)
  7. Focus Jeunesse
  7. Focus Genre et vulnérabilités

Recommandations

Leçons apprises

Le modèle standard du rapport d'évaluation ainsi que les standards de qualité peuvent être consulté dans l'annexe 4 « Modèle de rapport d'évaluation du PNUD et normes de qualité » de la section 4 du Guide d'évaluation du PNUD du Bureau indépendant d'évaluation (BIE), révisé en Juin 2021<sup>5</sup>.

#### **N.** Évaluation de la qualité de l'évaluation

Les évaluations mandatées par les bureaux de pays du PNUD sont soumises à une évaluation de la qualité, y compris la présente évaluation. Les rapports d'évaluation finaux seront téléchargés sur le Centre de ressources d'évaluation (site ERC) une fois les évaluations terminées. Le Bureau indépendant d'évaluation (IEO) entreprendra ultérieurement l'évaluation de la qualité et attribuera une note. L'IEO notifiera les résultats de l'évaluation aux bureaux de pays et les publiera sur le site de l'ERC. Le PNUD Tunisie vise à assurer la qualité de l'évaluation. Pour ce faire, les consultant.es devront mettre en place un système de contrôle qualité des livrables. En outre, les consultant.es doivent se familiariser avec les critères de notation et les questions d'évaluation décrites dans la section six des directives d'évaluation du PNUD (<http://web.undp.org/evaluation/guideline/>).

Annexe : Liste non exhaustive des documents à consulter dans le cadre de la revue documentaire

1. Documents à fournir par le PNUD

<sup>5</sup> [http://web.undp.org/evaluation/guideline/French/documents/update-2021/UNDP\\_Evaluation\\_Guidelines\\_FR\\_June%202021.pdf](http://web.undp.org/evaluation/guideline/French/documents/update-2021/UNDP_Evaluation_Guidelines_FR_June%202021.pdf)

- Le document de projet
- Les documents de projets dans ces deux phases précédentes
- Les rapports périodiques de progrès
- le Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNSDCF)
- Les Programmes de Coopération du PNUD avec la Tunisie pour la période 2015-2020 Et pour la période 2021 et 2025.
- Les newsletter périodiques et thématiques élaborées par le projet
- Les livrables et produits de connaissance élaborés dans le cadre du projet

## 2. Autres documents

- Documents et rapports de projets intervenant sur le thématique de la réforme du secteur de la sécurité et mis en oeuvre par d'autres partenaires techniques et financiers
- Documents officiels portant sur les priorités nationales en matière de réforme du secteur de la sécurité
- Etudes de référence sur la thématique de réforme du secteur de la sécurité et sur l'approche de la police de proximité portant sur la Tunisie ou sur d'autres pays.

**ANNEXE 2: FORMULAIRE DE SOUMISSION DE L'OFFRE**

Les soumissionnaires sont priés de remplir ce formulaire, y compris le profil de la société et la déclaration du soumissionnaire, de le signer et de le retourner dans le cadre de leur devis ainsi que l'annexe 3 : Offre technique et financière. Le soumissionnaire remplit ce formulaire conformément aux instructions indiquées. Aucune modification de son format n'est autorisée et aucune substitution n'est acceptée.

Nom du soumissionnaire :		
RFQ reference:	RFQ 2022-67 : Recrutement d'un bureau d'études en charge de l'évaluation finale du projet « Appui à la sécurité communautaire et à la réforme Institutionnelle du secteur de la sécurité»	Date:

**Profil de l'entreprise**

Description	Détail
Nom légal du soumissionnaire ou de l'entité principale pour les JV	
Adresse juridique, Ville, Pays	
Website	
Année d'enregistrement	
Structure juridique	
Êtes-vous un vendeur enregistré UNGM ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si oui, Insérer le numéro de fournisseur UNGM
Certification d'assurance de la qualité (p. ex. ISO 9000 ou équivalent) (Si oui, fournir une copie du certificat valide) :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Votre entreprise détient-elle une accréditation telle que la loi ISO 14001 ou l'ISO 14064 ou l'équivalent lié à l'environnement ? (Si oui, fournissez une copie du certificat valide) :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Votre entreprise a-t-elle une déclaration écrite de sa politique environnementale ? (Si oui, fournissez une copie)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Votre organisation fait-elle preuve d'un engagement important envers la durabilité par d'autres moyens, par exemple des documents de politique internes	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

de l'entreprise sur l'autonomisation des femmes, les énergies renouvelables ou l'appartenance à des institutions commerciales qui font la promotion de ces questions ( <i>Si oui, fournissez une copie</i> )				
Votre entreprise est-elle membre du Pacte mondial des Nations Unies	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			
Informations bancaires	Nom de la banque: Adresse de la banque: IBAN: SWIFT/BIC: Devise du compte: Numéro de compte bancaire :			
<b>Expérience pertinente antérieure : 3 contrats</b>				
Nom des contrats précédents	Coordonnées du client et des références, y compris le courrier électronique	Valeur du contrat	Période d'activité	Types d'activités entreprises

**Déclaration du soumissionnaire**

Oui	Non	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<b>Exigences et conditions générales :</b> J'ai /Nous avons lu et bien compris la RFQ, y compris l'information et les données de la RFQ, l'annexe des exigences, les conditions générales du contrat et toutes les conditions spéciales du contrat. Je/nous confirmons que le soumissionnaire accepte d'être lié par eux.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Je/Nous confirmons que le soumissionnaire possède la capacité et les licences nécessaires pour satisfaire ou dépasser complètement les exigences et qu'il sera disponible pour délivrer durant la période pertinente du contrat.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<b>Éthique:</b> En soumettant cette offre, Je/nous garantissons que le soumissionnaire: n'a conclu aucun arrangement inapproprié, illégal, collusoire ou anticoncurrentiel avec un concurrent; n'a pas approché directement ou indirectement un représentant de l'acheteur (autre que le point de contact) pour faire du lobbying ou solliciter des renseignements concernant la RFQ ;n'a pas tenté d'influencer, ni de fournir une forme quelconque d'incitation personnelle, de récompense ou d'avantage à un représentant de l'acheteur.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Je/Nous confirmons qu'il s'engage à ne pas se risquer dans des pratiques interdites, ou toute autre pratique contraire à l'éthique, avec l'ONU ou toute autre partie, et de mener des affaires d'une manière qui évite tout risque financier, opérationnel, de réputation ou autre indu pour l'ONU et nous avons lu le Code de conduite des fournisseurs des Nations Unies: <a href="https://www.un.org/Depts/ptd/about-us/un-supplier-code-conduct">https://www.un.org/Depts/ptd/about-us/un-supplier-code-conduct</a> et reconnaissons qu'il fournit les normes minimales attendues des fournisseurs de l'ONU.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<b>Conflit d'intérêts :</b> Je/Nous garantissons que le soumissionnaire n'a pas de conflit d'intérêts réel, potentiel ou perçu pour soumettre ce devis ou conclure un contrat pour exécuter les exigences. Lorsqu'un conflit d'intérêts survient au cours du processus de la RFQ, le soumissionnaire le signalera immédiatement au point de contact de l'organisation adjudicatrice.

Oui	Non	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<b>Interdictions, sanctions:</b> Je/Nous déclarons par les présentes que notre entreprise, ses filiales, filiales ou employés, y compris les membres de JV/Consortium ou les sous-traitants ou fournisseurs pour une partie quelconque du contrat n'est pas sous interdiction d'achat par l'Organisation des Nations Unies, y compris, mais sans s'y limiter, les interdictions découlant du Recueil des listes de sanctions du Conseil de sécurité des Nations Unies et n'ont pas été suspendus, radiés, sanctionnés ou autrement identifiés comme non admissibles par aucune Organisation des Nations Unies ou le Groupe de la Banque mondiale ou toute autre Organisation internationale.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<b>Faillite :</b> Je/Nous n'avons pas déclaré faillite, nous ne sommes pas impliqués dans des procédures de faillite ou de mise sous séquestre, et il n'y a pas de jugement ou d'action en justice en cours contre eux qui pourraient nuire à leurs opérations dans un avenir prévisible.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<b>Période de validité de l'offre :</b> Je/Nous confirmons que ce devis, y compris le prix, reste ouvert à l'acceptation de la validité de l'offre.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Je /Nous comprenons et reconnaissons que vous n'êtes pas tenu d'accepter toute offre que vous recevrez, et nous certifions que les marchandises offertes dans notre devis sont nouvelles et inutilisées.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En signant cette déclaration, le signataire ci-dessous représente, justifie et convient qu'il a été autorisé par l'Organisation à faire cette déclaration en son nom.

Signature: \_\_\_\_\_

Nom:

Titre:

Date:

**ANNEXE 3 : OFFRE TECHNIQUE ET FINANCIÈRE – SERVICES**

Les soumissionnaires sont priés de remplir ce formulaire, de le signer et de le retourner dans le cadre de leur devis ainsi que du formulaire de soumission de l'annexe 2. Le soumissionnaire remplit ce formulaire conformément aux instructions indiquées. Aucune modification de son format n'est autorisée et aucune substitution n'est acceptée.

Nom du soumissionnaire :		
RFQ reference:	RFQ 2022-67 : Recrutement d'un bureau d'études en charge de l'évaluation finale du projet « Appui à la sécurité communautaire et à la réforme Institutionnelle du secteur de la sécurité»	Date:

**Offre technique (Merci de vous référer à la section H-paragraphe I et à la section J de l'annexe 1)**

Fournir les éléments suivants :

2. Une brève description de votre qualification, de votre capacité et de votre expertise pertinente au mandat.
3. Une méthodologie, une approche et un plan de mise en œuvre brefs ;
4. Composition de l'équipe et CV du personnel clé

**Offre financière**

Fournissez une somme forfaitaire pour la prestation des services indiqués dans le mandat de votre offre technique. Le montant forfaitaire devrait inclure tous les coûts de préparation et de prestation des Services. Tous les tarifs journaliers sont basés sur une journée de travail de huit heures.

**Monnaie de l'offre:**

Ref	Description des livrables	Prix
1.	Inception report	
2.	Rapport préliminaire	
3.	Rapport final	
<b>Prix total</b>		

**Répartition des frais**

Personnel / autres éléments	UOM	Qty	Prix unitaire	Prix total
<b>Personnel</b>				
Honoraires Expert 1	J/H			
Honoraires Expert 2	J/H			
<b>Autres dépenses relatives aux déplacements sur le terrain</b> ( 4 jours dans le gouvernorat de Médenine ( avec déplacement à 3 différentes délégations) , 1 jours dans le gouvernorat de Jendouba ( Délégation de Fernana) , un jour dans le grand-Tunis (				

Marsa ou Naasen ou Sidi Hassine ) et un jour dans le gouvernorat de Sousse (Khezama)				
Frais logistiques				
Indemnité de subsistance				
Transport local				
Autres coûts : (veuillez préciser)				
<b>Total</b>				

**Respect des exigences**

	Vos réponses		
	Oui, nous nous conformerons	Non, nous ne pouvons pas nous conformer	Si vous ne pouvez pas vous conformer, pls. Indiquer une contre-offre
Durée de mise en œuvre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Validité de l'offre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Modalités de paiement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Je, soussigné, certifie que je suis dûment autorisé à signer cette offre et à lier la société ci-dessous au cas où l'offre serait acceptée.

<i>Nom exact et adresse de l'entreprise</i> Nom de l'entreprise Adresse:  Phone No.: Adresse e-mail:	Signature autorisée:  Date:  Nom:  Titre fonctionnel du signataire :  Adresse e-mail:
---	---